

Communiqué de presse

Jean-Pierre Cazenave est élu président du conseil d'administration de la CNRACL

Jean-Pierre Cazenave a été élu président de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) lors du conseil d'administration du régime de retraite organisé le jeudi 20 juin dernier.

Elu président de la CNRACL à la majorité absolue au premier tour de scrutin, Jean-Pierre Cazenave occupera cette fonction jusqu'en 2026, soit le terme de cette mandature (2021-2026). Il succède à Richard Tourisseau, devenu président de la CNRACL en avril 2021 et décédé le 5 mars 2024. Suite à son élection, le nouveau président du conseil d'administration a rappelé son attachement à la CNRACL et sa volonté de poursuivre l'action de ses prédécesseurs au service de la défense des intérêts du régime.

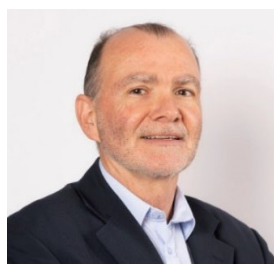
À l'occasion de ce vote, une partie du bureau et des présidences de commissions du conseil d'administration de la CNRACL ont été renouvelées. Le bureau du conseil d'administration de la CNRACL se compose désormais de :

- Michèle Carbonnier Ben Azouz, représentante des affiliés, 1ère vice-président, présidente de la commission de l'action sociale ;
- Céline Martin, représentante du collège des employeurs territoriaux, 2ème vice-présidente, présidente de la commission de l'invalidité et de la prévention ;
- Cyrille Bellanger, représentant des affiliés, 3ème vice-président, président de la commission du développement et du partenariat ;
- Jean-Luc Gibelin, représentant du collège des employeurs territoriaux, 4ème vice-président, président de la commission des comptes ;
- Dominique Régnier, représentant des affiliés, 5ème vice-président, président de la commission de la réglementation.

La prochaine réunion du conseil d'administration se déroulera le 26 septembre prochain à Bordeaux.

Contact presse :

Cyril Parodi - Responsable communication
Mobile : 06 86 22 15 24
cyril.parodi@caissedesdepots.fr



Directeur de l'hôpital d'Orthez, Jean-Pierre Cazenave dispose d'une solide expérience en tant qu'administrateur de la CNRACL. Siégeant au conseil d'administration depuis 2013, il a occupé les fonctions de vice-président, successivement président de la commission du développement et du partenariat et de la commission des comptes.

Diplômé de l'École de la santé, Jean-Pierre Cazenave devient en 1989 directeur adjoint aux affaires générales et à la gériatrie de l'hôpital de Libourne. Il poursuit sa carrière dans la fonction publique hospitalière comme directeur de l'hôpital de Blaye de 2001 à 2009, puis de l'hôpital de Dax de 2009 à 2021. Depuis le 1er février 2021, il est à la tête de l'hôpital d'Orthez. En parallèle, il a siégé dans différents conseils d'administration, notamment celui de l'IRCANTEC et de la FNEHAD et a également été délégué régional de l'association des directeurs d'hôpitaux.

À propos de la CNRACL

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est, depuis 1945, l'un des principaux régimes spéciaux de sécurité sociale. Établissement public national, elle est gérée à Bordeaux par la direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts (<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr>). La CNRACL, selon le principe de la répartition, assure grâce aux 24 milliards d'euros de cotisations versées par près de 2,2 millions d'actifs et 41 600 employeurs, le paiement des retraites de près de 1,6 million de pensionnés relevant des fonctions publiques territoriale et hospitalière. L'originalité de la CNRACL est d'être le seul régime spécial de sécurité sociale dont le conseil d'administration comporte en son sein des représentants des employeurs et des affiliés élus tous les six ans.

Contact presse :

Cyril Parodi - Responsable communication
Mobile : 06 86 22 15 24
cyril.parodi@caissedesdepots.fr